

REUNION DU 20 MARS 2012

L'an deux mille onze, le **vingt mars** à 18 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni salle de la mairie sous la présidence de Monsieur BRIE Simon, Maire de LATILLE.

Etaient présents : Mesdames Florence MARMAIN, BRUNET Stéphanie.
Messieurs Simon BRIE, Régis BRAULT, Philippe THIBAUT, Philippe NIVAU, Laurent POUBLANC.

Etaient absents excusés : Madame Marie-Christine BARON (pouvoir à Florence MARMAIN)-
Monsieur Philippe ROQUET (pouvoir à Simon BRIE) – Madame Manuela MASSET- DAVID (pouvoir à Régis BRAULT)

Mme Florence MARMAIN a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 13/03/2012

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'observer une minute de silence en mémoire aux victimes des tueries de Toulouse et de Montauban.

De plus, Monsieur le Maire rappelle la demande formulée par Mr DAUGÉ Robert, Conseiller Municipal, pour un poste de 4^{ème} adjoint (lors de la dernière séance du 14 février 2012) et propose de réunir le conseil municipal le 29/03/2012 prochain, et de mettre ce sujet à l'ordre du jour. En effet, la séance d'aujourd'hui étant dévolue uniquement au vote des comptes administratifs et budgets primitifs.

Après une large discussion, Monsieur DAUGÉ décline cette offre et fait part de sa décision de démissionner, et précise que cette décision est murement réfléchie et irréversible.

Monsieur le Maire ouvre alors la séance et Monsieur Robert DAUGÉ remet sous pli cacheté sa lettre de démission.

2012 – 023 / VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2011–

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité les Comptes Administratifs 2011 du budget de la Commune et du Service de l'Assainissement.

2012 – 024 / APPROBATION DU COMPTE DE GESTION dressé par Mme la Trésorière –

Commune

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre et qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2012 – 025 / APPROBATION DU COMPTE DE GESTION dressé par Mme la Trésorière –

Service de l'Assainissement

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre et qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2012 – 026 / AFFECTATION DES RESULTATS – BUDGETS PRIMITIFS 2012

Le Conseil Municipal vote comme suit les résultats suivants :

➤ **Budget Commune de LATILLE**

Compte 002 : Excédent reporté : 297635.69 €

Compte 1068 : excédent capitalisé : 263712.01 €

➤ **Service de l'Assainissement de LATILLE**

Compte 002 - excédent antérieur reporté : 10723.81 €

Compte 1068 : excédent capitalisé : 39980.35 €

2012– 027 / VOTE DES TARIFS 2012 – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et sur proposition de la commission des finances décide d'augmenter les tarifs de l'assainissement pour l'année 2012 :

- Prix du m3 : 0.75 €
- Prime par compteur : 40 €
- Taxe de raccordement : 1000 €
- Taxe de branchement : 550 €

2012 – 028 / VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012 - ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

6061	Electricité	4 800.00 €		
615	Entretien/réparation	6 000.00 €		
622	Rémunération SIVEER	30 000.00 €		
626	Frais	350.81 €		
23	Virement en investissement	71 973.00 €	2	Excédent antérieur. Reporté
654	pertes et créances irrecouv.	4 000.00 €	70611	Redevance. Assainiss. Collectif
6811	Dot aux amortissements	17 000.00 €	7064	location de compteurs
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 500.00 €	706121	modernisation des réseaux
673	titres annulés	500.00 €	774	Subventions. exceptionnelles
706129	revers. Modernisation réseaux	10 100.00 €	777	quote part des subventions
	TOTAL DES DEPENSES	150 223.81 €		TOTAL DES RECETTES
				150 223.81 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES

	Déficit reporté	39 980.35 €
1641	Remb. emprunts	19 500.00 €
1391	Amortissement subventions	26 000.00 €
2315	Travaux	408 000.00 €
	TOTAL DES DEPENSES	493 480.35 €

RECETTES

21	Virement du fonctionnement	71 973.00 €
2813	amortissement	800.00 €
28158	amortissement	16 200.00 €
1068	autres réserves	39 980.35 €
131	Subvention*	
1641	Emprunt	364 527.00 €
	TOTAL DES RECETTES	493 480.35 €

Montants estimatifs

<i>travaux place Robert GERBIER</i>	274 000.00 €
<i>travaux rue petit bourg</i>	97 000.00 €
<i>maîtrise d'oeuvre</i>	33 000.00 €
<i>agea</i>	4 000.00 €
total	408 000.00 €

*Rappel : des demandes de subvention ont été déposées auprès du Conseil Général, l'Agence de l'Eau, la Préfecture à hauteur global de 68%. Pas de réponse à ce jour.

2012 – 029 / VOTE DES TROIS TAXES – ANNEE 2012-

Madame l'Adjointe aux finances propose à l'ensemble du Conseil Municipal et ce, conformément à la décision de la Commission des finances, de ne pas augmenter les taux des 3 taxes locales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la proposition de la commission des finances et rappelle le taux des taxes :

- Taxe d'habitation : 16.52 %
- Foncier Bâti : 25.75 %
- Foncier non bâti : 46.70 %

2012 – 030 / VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012 – COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT -

Fonctionnement - Dépense	1 461 485.69 €
011 - Charges à caractère général	353 320.00 €
012 - Charges de personnel et frais assim.	552 940.00 €
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000.00 €
023 - Virement à la section d'investissement	412 033.69 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 562.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	93 000.00 €
66 - Charges financières	32 200.00 €
67 - Charges exceptionnelles	1 430.00 €
Fonctionnement - Recette	1 461 485.69 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	297 635.69 €
013 - Atténuations de charges	0.00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €
70 - Produits des services, du domaine	75 850.00 €
73 - Impôts et taxes	474 000.00 €
74 - Dotations, subventions et participations	489 000.00 €
75 - Autres produits de gestion courante	125 000.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT -**Investissement - Dépenses**

760.607,70 €

001- déficit reporté	163 458.01 €
020 - dépenses imp.	10 000.00 €
1641 - remb. Emprunts	134 600.00 €
16818 - Autres prêteurs	3900 €
Travaux hors programme	74115.69 €
Subvention assainissement	50000 €
TOTAL	

Opération 139 - ECLAIRAGE PUBLIC

2315 - Installations mat outillage	53 900.00 €
------------------------------------	-------------

Opération 152 - MAISON DE RETRAITE

2313 - Constructions	108 180.00 €
----------------------	--------------

Opération 173 - TRAVAUX GAZ - ENFOUISSEMENT RESEAUX

2315 - Installations matériel	8 300.00 €
-------------------------------	------------

Opération 175 - BATIMENTS COMMUNAUX

Travaux	4 800.00 €
---------	------------

Opération 172 - EGLISE

Travaux	33 254.00 €
---------	-------------

DEFIBRILATEUR	2 000.00 €	
FOUR CANTINE		
LAVE VAISSELLE	16 000.00 €	
ECOLE MATERNELLE	15 000.00 €	
EQUIPEMENT 3EME CLASSE	5 500.00 €	
HUISSERIES MAIRIE ETAGE	25 000.00 €	
TONDEUSE MULCHING	22 000.00 €	
SECURITE RUE DU PETIT BOURG	15 000.00 €	
POTEAUX VOLLEY GYMNASSE	600.00 €	
PEINTURE ECOLE PRIMAIRE	10 000.00 €	
COLOMBARIUM	5 000.00 €	
	116 100.00 €	TOTAL

Investissement- Recettes

760.607,70 €

021. Virement section fct	412 033.69 €
040 - opération d'ordre	6 362.00 €
10222- FCTVA	40 000.00 €
10223 - TLE	1 000.00 €
1068 - Excédent de fonct.	263 712.01 €
1641 - Emprunt	
subvention cg 86 - défibrillateur	500.00 €
Subvention Région	15 000.00 €
Subvention Etat	2 000.00 €
Subvention Département	20 000.00 €